

Pour diffusion immédiate

Absence de financement à la mission et travail herculéen des groupes de base du secteur environnement au Québec

Montréal, le 27 novembre 2008 – Malgré l'absence de financement à la mission, les groupes de base du secteur environnement continuent d'effectuer un travail herculéen pour faire progresser la société québécoise en matière de protection environnementale, de gestion intégrée et démocratique des ressources et de santé environnementale. C'est ce que révèlent les données du dernier rapport intitulé *État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire* du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS).

En effet, bien que la Ministre de l'Environnement ait rétabli cette année le programme de soutien à la mission des groupes nationaux (PSM-N) à raison de 390 000\$, aucune somme n'a été investie dans le programme de soutien à la mission des groupes régionaux et locaux (PSM-R). La somme investie dans le PSM-N demeure largement insuffisante, elle ne représente que 5,3% du financement global dévolu à l'action communautaire par le MDDEP. D'autant plus que le financement annuel moyen des organismes communautaires qui oeuvrent dans d'autres secteurs que celui de l'environnement est de 109 112\$ et qu'il existe environ 300 groupes écologistes. Ceci démontre que le gouvernement continue à privilégier certains types de groupes communautaires au détriment des autres. Bien que le MDDEP n'excelle pas dans le financement de ces groupes communautaires de base comparativement aux autres ministères, le MRNF remporte la palme d'or, car il n'a jamais conclu d'entente pour mettre sur pied aucun programme de soutien à la mission.

Pourtant, le 5 septembre 2001, le gouvernement du Québec lançait la politique « L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec ». Au moyen de cette politique, le gouvernement reconnaissait le rôle et l'importance des organismes communautaires et prenait l'engagement d'assurer leur mission de base via la mise sur pied de programmes dans chaque ministère. Après plus de sept ans de mise en oeuvre, force est de constater que le sort des groupes écologistes régionaux et locaux est plus que lamentable et loin de correspondre à l'esprit de la politique gouvernementale.

A l'heure où les partis au pouvoir se targuent de faire appliquer le développement durable dans les politiques, leurs plates-formes demeurent lamentablement incohérentes – la même vision à court terme de l'économie et qui fait fi des dimensions environnementales et sociales demeure. Nous exigeons donc que les chefs de partis reconnaissent le ministère de l'environnement comme un ministère majeur du prochain gouvernement. Qu'ils s'engagent à obtenir du conseil du trésor un financement adéquat pour que le MDDEP puisse accomplir son mandat adéquatement et créer un programme de soutien à la mission des groupes écologistes régionaux et locaux en priorisant les groupes d'action communautaire autonome qui sont actuellement laissés pour compte comparativement aux organismes de concertation. Nous exigeons qu'il y ait un financement équitable entre tous les types de groupes écologistes. Plus précisément, nous exigeons du prochain gouvernement qu'il :

- › Mette sur pied un programme de financement à la mission des groupes écologistes d'action communautaire autonome régionaux et locaux à travers le MDDEP de 3,94 millions;
- › Mette sur pied un programme de financement à la mission des groupes d'action communautaire autonome nationaux, régionaux et locaux à travers le MRNF.

Les résultats de notre campagne de lettre afin d'annoncer les engagements des candidatEs à cet effet seront divulgués le 5 décembre 2008.

Pour plus d'informations : Priscilla Gareau, RQGE, (514) 392-0096